



# Assemblée générale

Distr. GÉNÉRALE

A/AC.241/60 31 juillet 1996 FRANÇAIS ORIGINAL : RUSSE

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE NÉGOCIATION
CHARGÉ D'ÉLABORER UNE CONVENTION
INTERNATIONALE SUR LA LUTTE CONTRE LA
DÉSERTIFICATION DANS LES PAYS GRAVEMENT
TOUCHÉS PAR LA SÉCHERESSE ET/OU LA
DÉSERTIFICATION, EN PARTICULIER EN AFRIQUE
Neuvième session
3-13 septembre 1996
Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

## ACTION SPÉCIFIQUE

Lettre datée du 14 février 1996, adressée au Président du Comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer une Convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, par le Représentant permanent adjoint de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 13 février 1996 que vous a adressée M. Victor Danylov-Danilyan, Ministre de la protection de l'environnement et des ressources naturelles de la Fédération de Russie (annexe I) concernant un avant-projet relatif à la création, en République de Kalmoukie, d'un centre européen d'études des zones arides (annexe II).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel du Comité.

Le Représentant permanent adjoint

(<u>Signé</u>) Alexandre ORLOV

96-19488 (F) 090896 090896

<sup>\*</sup> A/AC.241/53.

#### ANNEXE I

Lettre datée du 13 février 1996, adressée au Président du Comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer une Convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, par le Ministre de la protection de l'environnement et des ressources naturelles de la Fédération de Russie

Comme on le sait, certaines régions de la Fédération de Russie situées en Europe se désertifient. Il s'agit notamment des territoires de la République de Kalmoukie où les effets de la désertification sont aggravés par une détérioration des conditions climatiques.

La situation écologique dans laquelle se trouve cette région qui est la plus aride de la partie européenne de la Fédération de Russie étant préoccupante, il convient de déterminer les mesures à prendre pour y remédier.

Nous proposons à cet effet que le PNUE, le PNUD, l'UNDRO, la CEE et l'ONU envisagent de créer, en République de Kalmoukie, un centre européen d'études des zones arides. Un avant-projet vous a été transmis à ce sujet par Mme E. Gabounchtchina, Ministre de la protection de l'environnement et des ressources naturelles de la République de Kalmoukie.

Le Ministre de la protection de l'environnement et des ressources naturelles de la Fédération de Russie

(<u>Signé</u>) Victor DANYLOV-DANILYAN

#### ANNEXE II

# Avant-projet

Près de 50 millions d'hectares du territoire russe sont touchés ou menacés par la désertification. Il s'agit notamment de terres situées dans les régions de la Volga inférieure, de la Ciscaucasie et de la Transbaïkalie.

La situation est particulièrement grave dans le sud du pays — régions de Volgograd, de Rostov, d'Astrakhan et de Stavropol et dans la République du Daghestan — et la désertification gagne maintenant les régions de Voronej, Saratov, Orenbourg et Omsk, en République de Bouriatie.

La situation est peut-être encore plus préoccupante dans la République de Kalmoukie, région la plus sèche de la partie européenne de la Fédération de Russie, presque aussi aride que les déserts d'Asie centrale.

En 1993, le Président de la République de Kalmoukie, M. K. Ilioumjinov, a proclamé l'état d'urgence écologique, l'environnement s'étant considérablement détérioré, sous l'effet des pressions croissantes exercées par l'homme au cours des 10 dernières années et des conditions climatiques extrêmes propres à la région.

Plus de 80 % du territoire de la République de Kalmoukie sont déjà touchés par la désertification, dont 47 % très gravement. La dégradation des pâturages des terres noires, naguère de qualité exceptionnelle, a été telle qu'elle a conduit à la formation du premier désert d'origine anthropique en Europe. Caractérisé par la présence de dunes mobiles, ce désert menace de s'étendre, ce qui aurait de lourdes conséquences non seulement pour le reste de la République et de la Fédération de Russie, mais aussi pour l'Europe.

Les tempêtes emportent des nuages de sable et de poussière bien au-delà des limites de la République, jusqu'aux frontières des États d'Europe orientale. En retombant sur le sol, les particules en suspension, qui sont projetées jusqu'à 800 mètres d'altitude et plus, contribuent à la pollution de l'environnement.

Chacun sait qu'à la suite de la dissolution de l'URSS, la Fédération de Russie s'est trouvée privée de structures, comme celles du célèbre Institut d'études des déserts d'Achkhabad, capables d'assurer la coordination des activités de lutte contre la désertification. L'absence d'un tel centre de coordination s'est fait sentir lors de l'élaboration de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. C'est ainsi que la Convention ne mentionne pas la désertification des territoires de la Fédération de Russie, alors que ce phénomène touche plus de 100 millions d'hectares, sur lesquels vivent près des 20 % de la population. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement de la Fédération de Russie n'a pas encore signé la Convention.

Malgré le manque de fonds et la crise générale qui frappe la Fédération de Russie, la Kalmoukie a acquis une solide expérience dans le domaine de la lutte contre la désertification.

La création d'un centre européen d'études des zones arides en Kalmoukie — région la plus aride d'Europe — serait l'un des moyens de résoudre le problème et d'empêcher que le phénomène ne s'étende au territoire des États européens. Un autre argument de poids en faveur de la création de ce centre en Kalmoukie tient au caractère unique du milieu naturel de cette république et à l'intérêt qu'il présente du point de vue de la conservation du patrimoine biogénétique des steppes; il s'agit en effet d'une véritable banque de données biogénétiques, unique au monde. Il serait donc tout à fait justifié d'implanter le centre européen d'études des zones arides en Kalmoukie, c'est-à-dire précisément dans la région d'Europe qui est la plus touchée par la désertification d'origine naturelle et anthropique.

Les arguments en faveur de la création d'un centre européen d'études des zones arides en Kalmoukie sont les suivants :

- La situation écologique des régions situées sur les bords de la mer Caspienne en Fédération de Russie et dans d'autres pays européens est telle qu'il importe de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour empêcher que le continent européen ne subisse les conséquences de la sécheresse et de la désertification (il ne faudrait pas que l'Europe connaisse le même sort que l'Afrique);
- Il n'existe pas sur le continent européen d'organisme de coordination de la lutte contre la désertification;
- Les informations disponibles sont trop rares et fragmentaires pour que l'on puisse prévenir efficacement la désertification en Europe;
- Les dépôts de poussière et de sel provenant de la Kalmoukie influent sur le processus de désertification observé dans d'autres pays d'Europe;
- Le Gouvernement et le Ministère de la protection de l'environnement et des ressources naturelles de la République de Kalmoukie participent activement à l'élaboration, à la diffusion et à l'application des dispositions de la Convention sur la lutte contre la désertification au sein de la Fédération de Russie, et prennent des mesures pour mettre un terme à la désertification dans la République;
- On est de plus en plus conscient que des déserts risquent de se former en Europe.

### Objectifs à long terme

- 1. Coordonner les mesures prises dans les régions arides d'Europe afin d'appliquer les dispositions des conventions internationales adoptées en matière de lutte contre la désertification, de changements biologiques et climatiques, etc.;
- 2. Établir, analyser et sélectionner des documents de référence et organiser des échanges d'informations entre les régions et les pays européens touchés par la désertification;

- 3. Organiser, sous les auspices du Centre européen d'études des zones arides, des séminaires scientifiques internationaux permettant l'échange de données d'expérience dans le domaine de la lutte contre la désertification et mettre en place, dans les pays européens, un système de formation de spécialistes de la phytobonification et de techniciens; mettre également en oeuvre les mesures adoptées au niveau international et publier des articles et ouvrages consacrés à la désertification;
- 4. Développer et renforcer les centres de recherche à l'échelle nationale, sous-régionale, régionale et continentale dans les pays européens touchés par la sécheresse et/ou la désertification, et axer particulièrement leurs travaux sur les conséquences socio-économiques de ces phénomènes;
- 5. Effectuer des travaux de recherche appliquée dans le domaine de la lutte contre la désertification et de la prévention de la sécheresse, dans le cadre de projets internationaux auxquels participeraient les organismes, ministères et services compétents des pays européens;
- 6. Créer un fonds écologique européen pour promouvoir la lutte contre la désertification dans les pays touchés par la sécheresse et/ou par la désertification;
- 7. Élaborer un projet sur les fondements scientifiques de la lutte contre la désertification et la sécheresse en Europe, auquel pourraient participer la Fédération de Russie, l'Ukraine, la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la France et d'autres pays; définir les normes juridiques sans lesquelles on ne saurait mener une action efficace dans les pays européens;
- 8. Promouvoir les programmes de recherche sur la lutte contre la désertification en s'appuyant sur les instituts de recherche nationaux, sous-régionaux et internationaux;
- 9. Organiser, à partir du Centre européen d'études des zones arides, des services de surveillance de la sécheresse et de la désertification dans les pays européens.

----